



Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (+251-11) 5513 822 Télécopie: (+251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE MET EN GARDE CONTRE TOUTE TENTATIVE DE PRISE DU POUVOIR PAR LA FORCE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Addis Abéba, le 31 décembre 2012: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, se félicite de la réaffirmation par le Président François Bozizé de la République centrafricaine (RCA), à l'occasion de la visite, à Bangui, du Président en exercice de l'UA, Dr. Thomas Yayi Boni, de sa disponibilité à œuvrer à une solution négociée à la crise actuelle dans son pays et à prendre les dispositions requises à cet effet. Dans ce contexte, elle réitère la demande unanime de la communauté internationale aux groupes armés centrafricains pour qu'ils mettent un terme immédiat à leur offensive militaire et s'engagent de bonne foi en faveur d'un dialogue incluant tous les acteurs politiques du pays pour trouver une solution durable à l'instabilité récurrente que connaît la RCA.

La Présidente de la Commission rappelle le rejet absolu par l'UA de toute tentative de s'emparer du pouvoir par la force, ainsi que du recours à la rébellion armée pour faire valoir des revendications politiques, dont la banalisation fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité en Afrique, en même temps qu'elle compromet la viabilité des processus démocratiques et les efforts de développement socio-économique du continent. Elle met en garde les groupes armés centrafricains contre toute prise du pouvoir par des voies illégales, qui, si elle devait survenir, entraînerait, conformément aux dispositions pertinentes de l'Acte constitutif et de la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance, la suspension automatique de la participation de la RCA aux activités de l'UA, ainsi que l'adoption de sanctions et d'autres mesures contre les auteurs d'un tel changement anticonstitutionnel et leur isolement total.

La Présidente de la Commission exprime sa profonde appréciation au Président Yayi Boni pour les efforts soutenus qu'il déploie en vue d'accélérer la recherche d'une solution politique à la crise en RCA et pour son engagement sans faille en faveur de la paix sur le continent. Elle réitère le soutien de l'UA aux décisions prises par le Sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), tenu à Ndjamena, le 21 décembre 2012, qui offrent un cadre adéquat pour une sortie rapide de crise. Au regard de l'importance que les principes en cause en RCA revêtent pour l'ensemble de l'Afrique et des responsabilités de l'UA dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), elle réaffirme la disponibilité de l'Union, en accord avec le Gouvernement centrafricain et en consultation avec la CEEAC et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), à mobiliser, au niveau du continent, tout appui supplémentaire qui serait requis pour faciliter l'aboutissement des efforts régionaux.